

Le réflexe prévention : ça se cultive !

Le Contrat de solutions, ce sont 44 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces, durables pour la protection de toutes les cultures. Plus de 100 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires. Zoom sur la prévention des risques phytos.

Prévention des risques phytos : une responsabilité partagée pour protéger les professionnels agricoles

La santé et la sécurité au travail sont des enjeux majeurs pour les agriculteurs, techniciens, conseillers et futurs professionnels du monde agricole. Parmi les risques auxquels ils peuvent être confrontés, l'utilisation de produits de protection des plantes – qu'ils soient chimiques, minéraux, utilisables en agriculture biologique ou issus du biocontrôle – nécessite une vigilance permanente. Connaître les dangers potentiels et adopter les bons gestes est indispensable pour travailler en sécurité.

Afin d'accompagner la profession, l'association Contrat de Solutions et ses nombreux partenaires ont lancé en 2019 l'initiative « Ensemble vers la prévention », avec un objectif clair : parler d'une seule voix, diffuser des messages simples et harmonisés et rendre chacun acteur de sa propre prévention.

Cette dynamique collective a permis de créer plusieurs outils pratiques, gratuits et accessibles à tous les professionnels :

- Un escape game virtuel pour apprendre à lire une étiquette, organiser son local phyto et choisir les bons EPI ;
 - Une sketchnote pédagogique, facile à mémoriser et idéale comme support de formation ;
 - Deux webséries courtes et décalées, « Epi c'est tout » et « Agricall », pour rappeler les règles de prévention en quelques minutes ;
 - Des brochures techniques spécialisées sur les EPI (équipements de protection individuelle) ainsi qu'un site internet dédié : www.epiphyto.fr.

Au-delà des supports, l'initiative mise sur le terrain et l'expérimentation : des journées partenariales sont organisées dans les lycées agricoles, exploitations et points de distribution avec des ateliers interactifs, démonstrations et échanges d'expériences.

Comme le rappelle l'équipe du Contrat de Solutions : « *la prévention du risque est la responsabilité de tous* ». Grâce à cette mobilisation nationale, la France est aujourd'hui considérée comme pionnière en matière de prévention des risques liés aux produits phytopharmaceutiques, régulièrement sollicitée par d'autres pays européens pour partager ses avancées.

Anticiper, se former et agir : trois réflexes indispensables pour protéger durablement les professionnels agricoles.

Pour tout savoir sur la prévention des risques phytos

Le site internet du Contrat de Solutions : <https://contratsolutions.fr/NosRealisations/projet-ensemble-vers-la-prevention/>

En particulier, consultez les fiches solutions numéro : 17 ; 18 ; 31 ; 32 ; 33 ; 35 ; 45 ; 55 ; 64 ; 65 et 103